

Procédure renouvellement Collège 2 et 3

Un petit rappel concernant le renouvellement des collèges 2 et 3 :

Quand la cotisation est réglée avant le 01/10 de l'année en cours, elle compte pour l'année en cours + le 1^{er} trimestre de suivante

Quand la cotisation est réglée après le 01/10 de l'année en cours, elle compte pour l'année suivante + le 1^{er} trimestre de l'année qui suit.

Exemple pour 2018 : le renouvellement se fait à partir du 01/10/2017.

Collège 2 : 20 euros

Collège 3 : 8 euros

1) Pour ceux qui renouvèlent par chèque courrier postal :

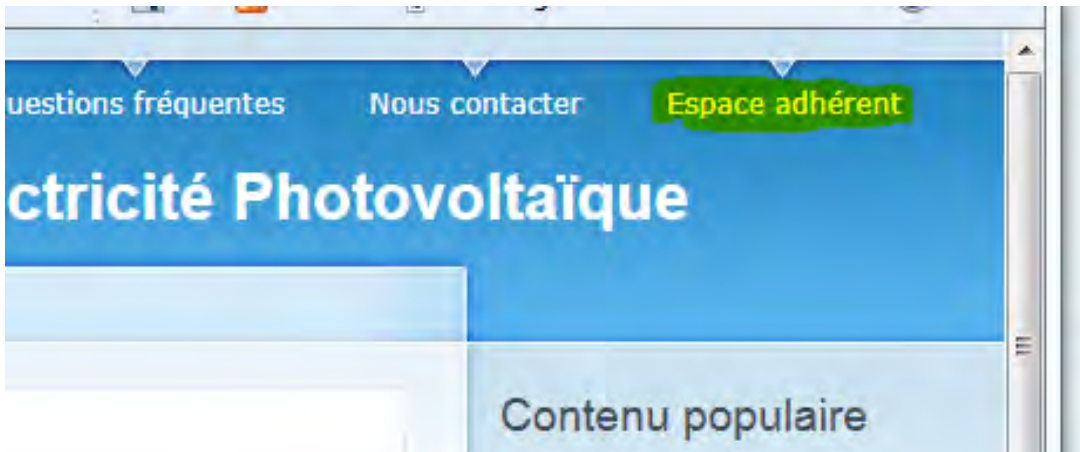
Envoyer votre chèque en inscrivant au dos votre n° d'adhérent à l'adresse suivante :

Association GPPEP
Zenss Roger
11 rue de l'Altenbach
68730 Michalbach-le-bas

2) Pour ceux qui renouvèlent par Internet Paypal

Pour ceux qui utilisent Paypal, La procédure est simple, sur la page <http://www.gppep.org/> ,

cliquer sur « **Espace adhérent** »,



Puis sur « **en cliquant sur ce lien** »



Groupement des Particulie

Vous devez être connecté pour pouvoir accéder à cette partie de site.
Merci de vous connecter en [clicquant sur ce lien.](#)

Saisissez votre « [Numéro de membre](#) » puis votre « [code personnel](#) » puis cliquez sur « [Envoyer](#) »

Connexion à l'espace adhérent GPPEP

Numéro de membre : *

Code personnel : *

[Envoyer](#)

[Vous ne connaissez pas votre Code personnel ou numéro d'adhérent : Cliquez-ici !](#)

« [Cliquez sur Lien vers la page de l'espace adhérent](#) »

Groupement des Pa

Vous êtes maintenant connecté.

[Lien vers la page d'accueil de l'espace adhérent](#)

Cliquez « [Renouvellement de votre adhésion](#) »


Accès aux fonctions de l'espace adhérent

- Vos informations et sondage
- Vote pour le Conseil d'administration - 2012
- Effectuer un don
- **Renouvellement de votre adhésion**
- Liste des dons que vous avez fait (au format pdf)

- Lettre du photovoltaïque
- Communiqués de presse du GPPEP
- Documents réservés aux adhérents

Puis cliquez sur « **paypal** »

Accueil Adhérer Documents officiels Questions Reponses



Groupement des Particuliers Producteurs d'Electricité Photo

Vous êtes connecté à votre espace adhérent, cliquez [ICI](#) pour vous déconnecter

Renouvellement de votre adhésion

Vous êtes l'adhérent numéro 13 et la fin de votre adhésion est le 03/2011.
Vous **n'êtes plus** adhérent à l'association GPPEP **mais vous pouvez renouveler votre adhésion pour pouvoir voter lors des AGs en 2013**





***** IMPORTANT *****

Depuis votre précédente adhésion, **avez-vous signé un devis ou êtes vous devenu propriétaire d'une installation photovoltaïque ?**
Si oui, il est nécessaire de faire une nouvelle adhésion en utilisant [la page d'adhésion](#).

Le montant du renouvellement de votre adhésion est de 5 euros.
Vous pouvez payer en utilisant Paypal ou votre carte bancaire (voir ci-dessous), mais il est également possible d'envoyer un chèque à l'ordre du G
GPPEP - Chez Mr Zenss - 11, Rue de l'Altenbach - 68730 Michelbach-le-bas.

Païement par Paypal ou carte bancaire

Cliquez sur le bouton PAYPAL ci-dessous pour effectuer le paiement du renouvellement de votre l'adhésion :



*Attention, vous n'êtes pas obligé d'avoir un compte Paypal, il suffit de cliquer sur le bouton paypal ci-dessous puis sur la page qui s'affichera de CL
codie d'écran ci-dessous) :*

Pour plus de renseignements : contacter : contact@gppep.org